

N° **29** ÉDITION DE
FÉV. 2022

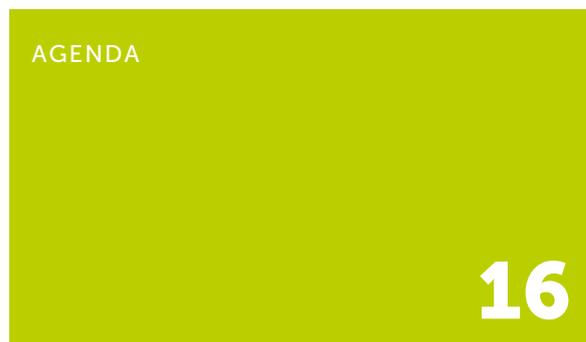
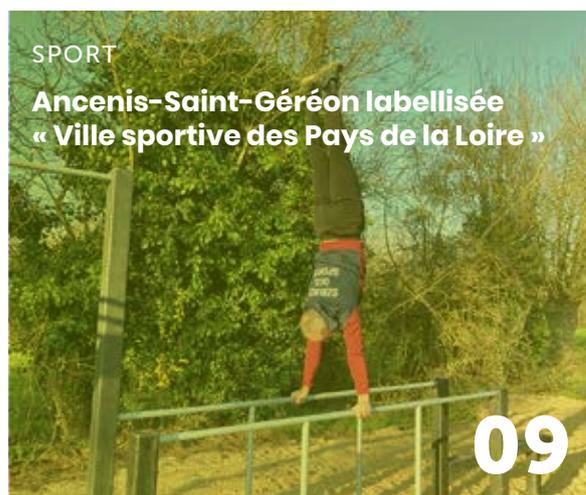
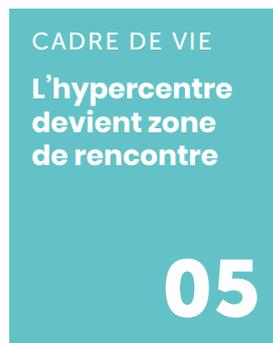


3 NOTRE
BULLETIN
L'INFORMATION MUNICIPALE

 | ancenis-saint-gereon.fr

**TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE :**
un programme ambitieux
Page 06

**ANCENIS-
SAINT-GÉREON**
labellisée ville sportive
Page 09



LE FALC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le FALC veut dire Facile à Lire et à Comprendre. Beaucoup de personnes ne comprennent pas très bien les textes d'un bulletin municipal ou d'un journal. Maintenant, il y a dans « Notre Bulletin » des textes faciles à lire. Une image signale ces articles. La voici



UNE VILLE RÉELLEMENT EN TRANSITION



© Nathalie Gaultier

Lorsque nous nous sommes présentés aux élections municipales, notre engagement était « Ancenis-Saint-Géréon, une ville en transition ». Nous avons en effet conscience que les enjeux climatiques et environnementaux auraient un impact majeur sur nos vies individuelles et collectives dans les années et décennies à venir.

Deux ans plus tard, malgré les contraintes et freins liés à la crise sanitaire, Ancenis-Saint-Géréon s'est engagé vers une ville en transition. C'est notamment le cas dans le domaine de l'énergie où des réalisations concrètes ont vu le jour. Avec le renfort d'une chargée d'opérations spécialiste du domaine, nous avons à la fois agi rapidement en mettant en œuvre un certain nombre de mesures et engagé des réflexions de fond sur plusieurs sujets. L'article consacré à la transition énergétique dans ce bulletin vous permettra de mieux prendre connaissance de toutes les initiatives prises. Nous solliciterons votre participation sur un certain nombre de choix stratégiques à faire, comme l'éclairage public par exemple.

Dans le même esprit, nous voulons développer les déplacements doux. L'instauration d'une zone de rencontres dans l'hypercentre de notre ville donnera la priorité aux piétons et cyclistes. Cela fait partie des expérimentations que nous

avons mises en place pour tester en vie réelle des dispositifs qui donnent plus de place aux alternatives à la voiture.

Cette priorité donnée à la transition écologique ne nous fait pas pour autant oublier les autres aspects de la vie locale. Nous avons ainsi décidé de faire de 2022 une année solidaire. Comme vous pourrez le lire, cette idée a été déclinée au niveau de la culture. Nous considérons en effet que l'accès aux activités culturelles doit être élargi au plus grand nombre dans notre ville.

Enfin, la ville a obtenu dernièrement un label de ville sportive des Pays de la Loire, preuve de l'engagement des associations et de la municipalité en faveur du sport pour tous. Le renforcement des équipements en 2022 confortera cette dynamique.

Répondre aux besoins du quotidien et aux grands enjeux de notre société, voilà qui donne tout son sens à l'action municipale.

RÉMY ORHON

Maire d'Ancenis-Saint-Géréon

Vice-président du conseil départemental

Édition

Ville d'Ancenis-Saint-Géréon
CS 30217
44156 ANCENIS-
SAINT-GÉRÉON Cedex
02 40 83 87 00
mairie@ancenis-saint-gereon.fr
www.ancenis-saint-gereon.fr

Directeur de la publication

Rémy Orhon

Rédaction

Service communication

Date de remise des articles pour le
numéro de mars : **5 février 2022**

Mise en page et impression

Imprimerie Planchenault
(2022000113 EF)
Tirage à 7350 exemplaires

ISSN 2677-2272

Cet imprimé est certifié PEFC™





SOLIDARITÉ

Faisons de 2022 une année solidaire

LA CULTURE JOUE LA SOLIDARITÉ !

Le 18 décembre dernier s'est déroulé le Noël Solidaire au Théâtre Quartier Libre, proposé par les associations du territoire avec le soutien du CCAS : les Restos du cœur, Une Famille Un Toit, le Secours Catholique, la Croix Rouge, les Amis de Raymond, le Gem, l'UFCV et la Saint-Vincent-de-Paul.

Grâce aux dons des spectateurs du théâtre et à la participation de la ville, dans le cadre du Fonds solidarité culture, cinquante bénéficiaires des différentes associations solidaires ont pu assister gratuitement à un concert offert par la Chorale Les as de chœur puis au spectacle de la Compagnie Albaricate : Ulysse, maudit sois-tu ? Mêlant contes et musique, avec une interprétation simultanée en langue des signes, le spectacle a séduit le public présent.

Rémy Orhon, maire, Fanny Le Jallé, adjointe à la culture, et Carine Mathieu, adjointe à l'égalité des

chances et à la solidarité, ont accueilli les spectateurs soulignant l'importance pour la municipalité de rendre la culture accessible à tous. Les élus ont particulièrement remercié tous ceux qui ont permis cette action, notamment les bénévoles des associations partenaires.

Le Fonds Solidarité Culture permettra dans les prochaines semaines de proposer d'autres spectacles à destination des familles accompagnées par les structures sociales, les personnes âgées ou les résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée.

LA PLACE PARTAGÉE

À ces actions s'ajoute le dispositif « La Place Partagée », financé par les dons du public. Il permet d'offrir des places de spectacles à ceux qui pourraient difficilement se les offrir. Répartie sur l'ensemble de la saison, La Place Partagée a beaucoup de succès pour les spectacles « jeune public ».

Voir les parents et enfants partager la joie et l'émotion d'une sortie en famille au théâtre est un vrai bonheur !

L'HYPERCENTRE DEVIENT ZONE DE RENCONTRE

Initialement prévu à l'automne, le passage de l'hypercentre en zone de rencontre a finalement été décalé en février. Les travaux de signalisation sont imminents.

Le changement de statut de l'hypercentre a un objectif clair : favoriser les déplacements doux. La concertation engagée avec les différents acteurs a fait consensus sur ce point. Du coup, le régime juridique de la zone de rencontre a été adopté dans le cadre d'une expérimentation.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ? Dans tout l'hypercentre, y compris la rue de Charost dans sa totalité, les vélos et piétons seront prioritaires. Les cyclistes pourront même circuler dans les deux sens. Les voitures ne pourront pas rouler à plus de 20 km/h et devront laisser la priorité aux vélos et piétons sur toute la largeur de la voie. Elles resteront derrière.

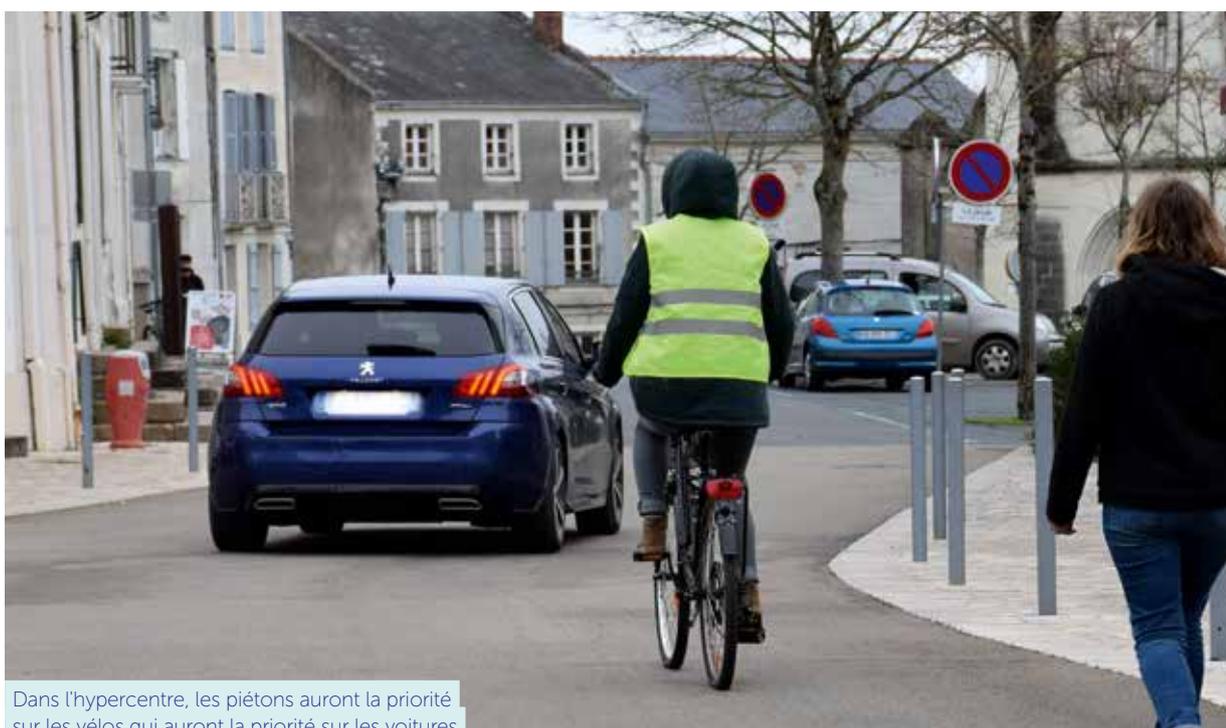
Les automobilistes devront donc redoubler de vigilance à chaque instant. Comme le précisent Mireille Loirat et Renan Kervadec, adjoints en charge du dossier, « ce dispositif sera évalué pour pouvoir apprécier sa pertinence et son efficacité opérationnelle. Si l'expérience s'avère positive, nous maintiendrons ce système ». Les règles de stationnement demeurent inchangées.

UNE SIGNALISATION ADAPTÉE

Les travaux de signalisation interviendront début février. Cela prendra quelques jours. À chaque entrée de la zone de rencontre, une signalisation « limitation à

20 km/h » sera tracée au sol. Il y en aura 11 au total. Parallèlement, des panneaux classiques seront installés pour bien informer les usagers du nouveau régime en vigueur.

La zone de rencontre existe déjà sur la rue Rayer et a fait ses preuves. Ce dispositif fait partie de l'ensemble des expérimentations menées actuellement sur la commune. Des expériences qui nourriront la réflexion sur le futur schéma des déplacements doux prévu à l'agenda municipal en 2022.



Dans l'hypercentre, les piétons auront la priorité sur les vélos qui auront la priorité sur les voitures

Des éclairages à leds ont été mis en place dans les salles du complexe sportif du Pontreau

TRANSITION

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE UN PROGRAMME AMBITIEUX

Entre réalisations concrètes et lancement d'études sur des projets plus conséquents, la transition énergétique est déjà une réalité à Ancenis-Saint-Géréon. Au début de cette année 2022, où en est-on ?

« L'arrivée d'une chargée d'opérations transition énergétique, Jonathane Hervé, au sein des services municipaux a permis d'agir immédiatement » indiquent Mireille Loirat, adjointe à la transition écologique, et Renan Kervadec, adjoint aux travaux. En effet, dès 2021, des réalisations ont vu le jour.

DES ÉCONOMIES ET UNE ÉNERGIE PLUS VERTE

Il y a eu tout d'abord une action sur la consommation d'électricité. Les abonnements et la puissance de l'éclairage au niveau de la voirie et des bâtiments ont été revus car les trois quarts des sites étaient mal calibrés. Résultat immédiat, 2500 euros d'économies par an. 2500 euros supplémentaires sont attendus avec le changement de fournisseur. Cet argent non dépensé permet aujourd'hui d'opter pour une énergie électrique verte, 100 % renouvelable, auprès d'une coopérative relevant de l'Économie Sociale et Solidaire sur trois sites municipaux : l'hôtel de ville, la Direction des Services

à la Population et l'annexe de la Chevasnerie.

Des investissements ont aussi été réalisés dans le cadre du plan de relance gouvernemental pour mieux isoler les bâtiments de la Direction des Services à la Population et de la Direction des Services Techniques ainsi que sur le site de Lamoricière. Des éclairages à leds ont été mis en place au complexe sportif du Pontreau et au jeu de boule de fort. Des équipements de gestion technique ont été installés au théâtre, à l'école Albert Camus et au stade de la Davrays.

DES PROJETS AMBITIEUX À L'ÉTUDE

À côté de ces opérations, des études sont en cours ou programmées sur des projets importants. Il s'agit du développement de panneaux photovoltaïques sur certains sites, de l'installation d'un réseau de chaleur sur la commune, d'un diagnostic complet des chaufferies

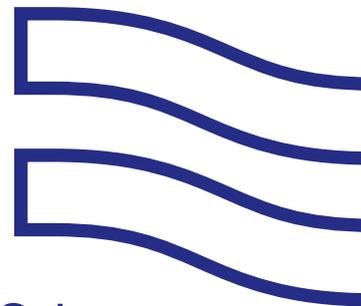
pour diminuer la consommation. Enfin, l'installation d'un système de climatisation dans les halles a été étudiée afin de limiter les hausses de température lors de fortes chaleurs.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : EXPÉRIMENTATION ET CONCERTATION

L'éclairage public représente un enjeu considérable tant il concerne chaque habitant dans son quotidien. Certains réclament une augmentation de l'éclairage au nom de la sécurité, d'autres veulent une diminution pour des raisons écologiques. La municipalité souhaite mener des expérimentations et associer la population car il faut aussi faire avec les installations existantes qui limitent les marges de manœuvre. « Il n'y a pas de solutions qui s'imposent d'emblée » précise Mireille Loirat. « D'où l'intérêt de les discuter et les partager. Nous fournirons tous les éléments d'appréciation ». Des débats intéressants en perspective.

LES OISEAUX FONT BIENTÔT LEUR NID

ATTENTION AUX TAILLES DE HAIES !



À partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. Les habitants sont donc invités à entretenir leur haie avant l'arrivée du printemps.

Les haies hébergent de nombreuses espèces végétales ou animales (oiseaux, insectes, chauves-souris, petite faune...) et constituent un site de reproduction et de nidification important pour les oiseaux. À partir du 15 mars, et jusqu'à la fin du mois de juillet, les particuliers sont invités à ne pas tailler leurs haies, arbustes, arbres... afin de protéger les oiseaux et la biodiversité en général. **Par ailleurs, il est grandement conseillé d'effectuer des tailles durant la période de repos végétatif, soit de décembre à février.**

Les haies peuvent abriter, en période de nidification, des espèces protégées. La destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des oiseaux peuvent être sanctionnées.

QUE FAIT LA VILLE POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ?

« Toutes les tailles de haies, qu'elles soient réalisées par le service des espaces verts ou par une société extérieure, interviennent en hiver, en dehors de la période de nidification » explique Renan Kervadec, adjoint aux travaux. Des exceptions sont faites lorsque la végétation représente un danger pour la visibilité de la route ou de la signalisation. Les services prennent alors soin d'élaguer les branches concernées.

Pour préserver les arbres et arbustes, le service des espaces verts a également recours à la



© Adobe Stock

« taille-douce ». Cela implique par exemple de tailler en période de repos végétatif, de sélectionner les branches à couper selon leur diamètre ou leur âge, ou encore d'utiliser du matériel adapté permettant à l'arbre de mieux cicatriser.

PROTÉGER LES ARBRES PENDANT LES CHANTIERS

Dans le cadre d'une opération immobilière rue Pierre Dautel, la ville avait signé une convention de transfert des équipements d'usage public, dont un espace paysager. La convention imposait également au promoteur de clôturer cet espace pour le protéger durant les travaux. Une clôture en bois est donc en place depuis la fin d'année. Elle permet de préserver les arbres durant toute la période de chantier : aucun passage d'engin ou dépôt de matériaux ne seront possibles. « Nous voulons protéger les arbres et préserver les espaces

paysagers existants. Nous le ferons pour chaque nouvelle opération d'aménagement » précise Renan Kervadec, adjoint aux travaux. À noter qu'à la fin

du chantier, la ville finalisera l'aménagement des espaces verts (plantations, engazonnement...) dans le cadre d'un aménagement participatif.



PAS DE MÉDECIN TRAITANT, QUE FAIRE ?

Le manque de médecins est devenu une question très préoccupante sur tout le territoire national aussi bien en milieu urbain que rural. Dans le passé, cette question n'a pas été anticipée avec un **numerus clausus** trop restreint dans les facultés de médecine alors qu'aujourd'hui de très nombreux praticiens partent à la retraite. Le gouvernement a desserré l'étau mais il faut 10 ans pour former un médecin.

Avec la pénurie de professionnels et une population qui augmente, il devient de plus en plus difficile de trouver un médecin traitant, notamment pour les personnes qui changent de ville. À Ancenis-Saint-Géréon, il y aurait suffisamment de médecins pour les besoins de

la population mais les manques dans les communes environnantes créent un engorgement. Le maire, Rémy Orhon, et la COMPA, qui dispose d'une compétence santé, se mobilisent pour favoriser l'installation de médecins sur le territoire. La toute nouvelle

communauté professionnelle territoriale de santé, qui réunit les praticiens de ville, veut aussi « faciliter l'accès à un médecin traitant dans les années à venir ».

En attendant que ces actions portent leurs fruits, les personnes sans médecin traitant, particulièrement celles ayant des maladies chroniques, peuvent se faire aider en sollicitant le service médiation de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Loire-Atlantique. Il peut être saisi par courrier, via son espace personnel sur le site Ameli ou par mail : mediation.cpam-loireatlantique@assurance-maladie.fr.

Enfin, il est toujours possible de consulter à la maison médicale de garde qui se trouve dans l'enceinte de l'hôpital le soir et le week-end en appelant le 15 au préalable.



© Adobe Stock

COMMENT TROUVER UN MÉDECIN TRAITANT ?



Il peut être difficile de trouver un médecin traitant. Si jamais vous n'en trouvez pas, vous pouvez contacter la sécurité sociale. Elle peut vous aider.

Il faut aller sur le site www.ameli.fr ou écrire un mail à mediation.cpam-loireatlantique@assurance-maladie.fr

INSTALLATION D'UN STREET WORKOUT

L'île Mouchet est dotée d'un parcours de santé que chacun et chacune peut utiliser à la faveur d'une promenade ou d'une sortie sportive. Ce parcours est désormais complété par une aire de street workout.

Qu'est-ce que le *street workout* ? Il s'agit d'exercices de renforcement musculaire auxquels sont souvent associés des mouvements de gymnastique. Ainsi, un entraînement peut être composé de tractions, pompes, « squats », « dips »,... Avec ou sans matériel, sa particularité est qu'il se pratique dehors. La variété des exercices est large et chacun y va de sa discipline préférée, que ce soit pour de la musculation seule ou plutôt des figures libres.

La nouvelle structure d'un coût de 13 000 €, financée à hauteur de 6 000 € par le département de Loire-Atlantique, est à destination aussi bien des débutants que des confirmés. Elle est composée d'une échelle horizontale, 2 barres fixes, 3 steps, des barres parallèles, une barre pour pompes dorsales,



une poutre équilibre, etc. L'île Mouchet est un espace où de nombreux sportifs se croisent, que ce soit pour la marche, le

vélo, ou la course à pied. Nul doute que cette structure attirera de nouveaux adeptes du street workout !

ANCENIS-SAINT-GÉRÉON LABELLISÉE

« VILLE SPORTIVE DES PAYS DE LA LOIRE »

Après avoir obtenu le label « Terres de Jeux 2024 » et été sélectionnée comme centre de préparation aux Jeux Olympiques, la ville d'Ancenis-Saint-Géréon vient une nouvelle fois d'être distinguée. Elle a obtenu le label « ville sportive des Pays de la Loire » avec 3 flammes. Une récompense qui réjouit le maire, Rémy Orhon, et l'adjoint aux sports, Florent Caillet : « *L'investissement de la commune en faveur du sport et la vitalité de nos associations sont reconnus à travers ces différents labels. L'engagement au quotidien du service municipal des sports est à souligner* ».

Depuis 10 ans, le Comité Régional

Olympique et Sportif (CROS) des Pays de la Loire récompense les actions menées par les collectivités locales ligériennes en faveur du sport par l'attribution du label « Ville Sportive ».

Pour cette édition 2021, malgré un contexte sanitaire incertain, 58 communes ont été récompensées par l'attribution d'une à cinq flammes auxquelles s'ajoutent les 21 communes déjà labellisées lors de la campagne 2019.

« *Ce label a pour vocation de valoriser les communes qui entretiennent un environnement favorable à la pratique des activités physiques et sportives,*

vecteur social important au sein des territoires » expliquent les responsables du CROS.

Cette labellisation répond à un double objectif :

- Valoriser l'investissement des collectivités territoriales œuvrant de manière significative au développement du sport : équipements, soutien aux associations, animation territoriale,...
- Renforcer la dynamique associative et amplifier les relations entre les clubs et les services municipaux : communication, formation, mise à disposition des équipements,...

PAROLE DE LA MAJORITÉ...

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE : NOTRE POINT DE VUE D'ÉLU-ES LOCAUX

Au gré de l'évolution de la situation sanitaire, nous organisons régulièrement des réunions de la cellule de crise, en présence d'un élu de la minorité. Au quotidien, nous nous efforçons de transposer à l'échelle municipale les décisions changeantes du gouvernement pour vous apporter le meilleur service possible dans la mesure de nos moyens.

N'étant ni médecins ni épidémiologistes, nous souhaitons dans ce mot de la majorité nous exprimer pour **faire entendre la voix et les interrogations des élu-es locaux**.

Chaque jour **dans les écoles**, les personnels de la commune

accompagnent les équipes éducatives dans l'application des protocoles sanitaires : face à la multiplication des cas positifs ou des personnes isolées, comment mettre en application des protocoles difficilement tenables, pallier les absences des uns et des autres, faute de moyens humains et matériels ? Comment répondre à la détresse des parents sommés de trouver eux-mêmes les solutions pour concilier leur vie professionnelle et les fermetures de classes ?

Nous voyons aussi que **notre hôpital local**, maillon clé pour la santé publique, est de plus en plus confronté au manque de reconnaissance et d'attractivité salariale de certaines professions médicales, à l'absentéisme du personnel de santé épuisé par les conditions de travail dégradées et à une gestion purement financière de ce service public auquel on demande de faire toujours plus d'économies alors que de nouvelles maladies apparaissent et que la population vieillit. Malgré

cette situation, depuis plus d'un an, le personnel du Centre Hospitalier Erdre Loire est resté fortement mobilisé au centre de vaccination et nous l'en remercions.

Au-delà du vaccin, que faisons-nous pour nous préparer à **vivre durablement avec ce nouveau virus ?** Est-ce que les communes vont être équipées en purificateurs d'air pour leurs bâtiments publics ? Des moyens supplémentaires vont-ils être alloués à l'Éducation Nationale pour limiter le nombre d'élèves par classe, à l'hôpital public pour soigner son personnel et la population ?

Face à tous ces enjeux, nous l'affirmons avec force : **donner des moyens à nos services publics, c'est protéger l'avenir pour chacun et chacune d'entre nous !** C'est là le sens du courrier que nous avons envoyé le 7 janvier au Préfet et au Recteur d'académie, que vous pouvez retrouver sur le site internet de la ville.

Les élus de la majorité :
majorite@ancenis-saint-gereon.fr

PAROLE DE LA MINORITÉ...

DES VÉRITÉS A RÉTABLIR

Lors du débat d'orientation budgétaire (DOB) qui s'est déroulé durant le conseil municipal du 13 décembre dernier, Monsieur le maire disait avoir « découvert » des projets sous-estimés par l'ancienne majorité dont l'aménagement du boulevard Bad Brückenau et le dévoiement de réseaux d'eaux pluviales de la laiterie. Quelle tromperie !

Boulevard Bad Brückenau : c'est un projet de requalification initié en 2017 qui permettra une meilleure jonction entre le Nord et le Sud de la ville par une traversée sécurisée. L'aménagement des liaisons douces atténuera l'effet de césure et apportera une nouvelle identité à ce secteur en mutation. Ce projet comportait 3 phases d'aménagement : rond-point Baron Geoffroy, rond-point tournebride et aménagement paysager de la rive nord. Seule la première phase avait été réalisée à la fin du mandat précédent. Il était donc prévu que le budget pour les phases suivantes serait affiné après

la concertation avec les riverains, une fois le projet définitif arrêté par la nouvelle équipe municipale élue. Ceci avait été acté lors du DOB 2020. Monsieur ORHON, ancien élu, ne peut ignorer le processus acté pour ce projet : dire que son coût, dont nous ne connaissons toujours pas le montant global, a été sous-estimé n'est donc que travestissement de la vérité. En revanche, concernant le financement de cet aménagement structurant pour les 20 à 30 ans à venir, étant donné le faible endettement de la ville et les taux actuels très bas pour le moment, pourquoi prendre sur l'enveloppe investissement plutôt que recourir à l'emprunt ?

Travaux de dévoiement du réseau d'eaux pluviales : Ces travaux résultent d'une obligation légale de mise en conformité car des réseaux publics d'eaux pluviales ne sont plus autorisés à passer sur des terrains privés. La réflexion initiée à la fin du dernier mandat était demeurée en phase de préprojet. Monsieur ORHON une nouvelle fois ne peut l'ignorer.

UN AVENIR A PRÉCISER

Gérer c'est prévoir. Le chiffrage du programme municipal des

candidats devait intégrer la finalisation de ces projets. Ne pas l'avoir prévu ne peut donc pas être reproché aux prédécesseurs !

Enfin, pour revenir sur le débat d'orientation budgétaire, nous avons une nouvelle fois été déçus par le discours pessimiste ainsi que le manque d'ambition mais surtout de visibilité pour notre commune.

Toujours aucun planning ni budget précis des opérations prévues jusqu'à la fin du mandat.

Quand, comment, quel coût ? Penser le développement de la ville à l'horizon 2026 et ensuite, le traduire financièrement sur la durée du présent mandat, voilà une planification lisible et compréhensible par tous les citoyens de notre commune.

Nous contacter :

permanences en mairie le samedi 10h-12h, elus.minorite.ancenis.saint.gereon@gmail.com ou par courrier à notre attention à l'adresse de la Mairie.

Pierre Landrain, Olivier Binet, Nadine Chauvin, Nicolas Raymond, Séverine Lenoble, Cécile Bernardoni, Nabil Zeroual.

TRAVAUX DANS LES QUARTIERS

Dans les différents quartiers de la ville,
des travaux sont réalisés.

Cette rubrique a pour vocation
de les recenser.

EN COURS

- **PLACE FRANCIS ROBERT**
Réhabilitation d'un immeuble avec création de
9 appartements. Achèvement prévu début 2023
- **RUE DE LA CHEVASNERIE**
Travaux de réfection de la voirie.
Achèvement prévu en février
- **ESPACES VERTS**
Entretien des massifs des grands axes
de la commune.

BIENVENUE AUX NOUVELLES ACTIVITÉS

MENUISERIE MC2S

Travaux de menuiserie extérieure en neuf
ou en rénovation et showroom

75 lieu-dit Biganne (route de Nort-sur-Erdre)

06 16 65 60 66

menuiserie.mc2s@gmail.com

<https://ancenis.creabaie.fr/>

<https://www.facebook.com/menuiserieMC2S>

MATHILDE GIRAULT

Infirmière puéricultrice libérale conventionnée.
Spécialisée dans l'accompagnement du jeune
enfant et sa famille, soutien à la parentalité

250 rue Jean Mermoz

Batiment C « le SIROCCO »

07 67 62 94 98

mathildegirault3@gmail.com

AU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES : EN OUVERTURE DU DÉBAT, LE MAIRE A PRÉCISÉ :

« Nous l'abordons dans un
contexte rempli d'incertitudes
pour les collectivités territoriales,
régions, départements,
Intercommunalités et communes.
Cela doit nous inciter à la prudence
financière et à une priorisation
accrue de nos actions ». Il a
ajouté « la prudence financière
n'empêche pas l'ambition et nous
avons beaucoup d'ambition pour
notre ville en 2022 et après ».
Les projets entrant dans le cadre
de la transition écologique
seront privilégiés avec des

réalisations concrètes au niveau
de l'aménagement paysager du
boulevard Bad Brückenau et du
terrain synthétique en remplissage
organique du stade Charles Ardoux.

SUBVENTIONS : 4000 euros de
subventions complémentaires
ont été attribués à 14 associations
sportives sur la base de critères
définis à l'avance.

DÉMOCRATIE LOCALE : après
de nombreuses concertations,
la charte de la démocratie locale
et le règlement des Conseils
Consultatifs de Quartiers et de
Villages ont été votés par le conseil
municipal.

PROCHAINE SÉANCE LE LUNDI 7 MARS

À 19 h, salle du Gotha
(lieu sous réserve de l'évolution
de la situation sanitaire)

Les séances du conseil municipal
sont retransmises en audio et
disponibles en réécoute sur le site de
la ville www.ancenis-saint-gereon.fr

Comment poser une question au conseil municipal ?

Si vous souhaitez qu'une question soit
inscrite à l'ordre du jour, vous devez
l'envoyer au plus tard 48 h avant
la séance par mail à :
mairie@ancenis-saint-gereon.fr
ou par courrier. Elle doit porter
uniquement sur un sujet d'intérêt
général, sans imputation personnelle.

INFORMATIONS PRATIQUES

NUMÉROS D'URGENCES

18, **POMPIERS**

17, **GENDARMERIE**

SERVICES DE GARDE

15, **MÉDECINS/AMBULANCES**

Service de garde des médecins

UN SEUL NUMÉRO NUITS ET WEEK-ENDS EN CAS D'URGENCE, APPELER LE 15 vers un médecin de garde du secteur, une ambulance, le SAMU.

3237, **PHARMACIE DE GARDE**

TAXI-AMBULANCE

Dont Transport de Personnes à Mobilité Réduite

GUILLOU-AILLERIE ☎ 02 40 98 80 02

TAXI D'ANCENIS | Frédéric Drevo ☎ 06 82 56 88 49

VÉTÉRINAIRES

CLINIQUE ARCADIA

Messieurs Ville, Pretot, Ammar, Viville ☎ 02 40 83 02 97

ÉTAT CIVIL

DÉCEMBRE 2021

NAISSANCES

Tegrace NZINGA, Noé CARDOSO TOMAZ JAGER, Esila GÜMÜS, Camille BLIN, Fanta KEITA Lucia ROUX GIGOUT, Arline FLANDRIN.

MARIAGES

Laëtitia LE MÉZO et Thomas STINES, Marie ORHON et Abel TRAORE.

DÉCÈS

Jeanne GASNIER née DENIS, Louis TERRIEN, Marie FLORANCEAU, Gabrielle ROUSSEAU née BRÉTÉCHER, Marie BRAUD née AUBRY, Louis BERNARD.

592 BÉBÉS NÉS EN 2021

La ville d'Ancenis-Saint-Géréon a enregistré **592 naissances** en 2021 (279 filles et 313 garçons), soit 38 de plus qu'en 2020. Les prénoms les plus donnés ont été Louise pour les filles, Gabriel et Rafaël / Raphaël pour les garçons.

La ville a également compté **319 décès** (-9 par rapport à 2020), **36 mariages** (+15 par rapport à 2020) et **42 Pacs** (+1 par rapport à 2020)

TRANSPORT SOLIDAIRE

En partenariat avec la ville, l'Amicale des Retraités d'Ancenis-Saint-Géréon organise un service de transport pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer avec leur véhicule.

Contacts : AMIRA : 06 98 44 37 24 ou amira.presidence@orange.fr

Club de l'Amitié Ancenis-Saint-Géréon : 06 30 87 75 27 ou clubamitie44150@orange.fr

Depuis le 1^{er} février, ce service fonctionne le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Mardi 1^{er} | BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36
et **BLIGUET Yves – 07 85 87 74 62**

Jeudi 3 | ROUSSEAU Camille – 06 24 97 41 32
et **DURAND Daniel – 07 81 27 18 73**

Vendredi 4 | DURAND Colette – 06 26 34 06 45
et **BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36**

Lundi 7 | RONGEARD Dominique – 02 53 87 95 16
et **PAGET Jean-Marc – 06 70 19 54 39**

Mardi 8 | ROUSSEAU Camille – 06 24 97 41 32
et **PASQUIER Jean-Louis – 06 64 75 80 99**

Jeudi 10 | BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36
et **DURAND Daniel – 07 81 27 18 73**

Vendredi 11 | DURAND Colette – 06 26 34 06 45
et **RONGEARD Dominique – 02 53 87 95 16**

Lundi 14 | LEBEAU Monique – 02 40 83 27 22
et **BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36**

Mardi 15 | BLIGUET Yves – 07 85 87 74 62
et **BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36**

Jeudi 17 | PASQUIER Jean-Louis – 06 64 75 80 99
et **ROUSSEAU Camille – 06 24 97 41 32**

Vendredi 18 | RONGEARD Dominique – 02 53 87 95 16
et **BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36**

Lundi 21 | DUPAU Didier – 02 40 96 20 95
et **PAGET Jean-Marc – 06 70 19 54 39**

Mardi 22 | BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36
et **DURAND Colette – 06 26 34 06 45**

Jeudi 24 | MAUGET M. Annick – 02 40 83 77 36
et **BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36**

Vendredi 25 | MAUGET M. Annick – 02 40 83 77 36
et **RONGEARD Dominique – 02 53 87 95 16**

Lundi 28 | DURAND Daniel – 07 81 27 18 73
et **LEBEAU Monique – 02 40 83 27 22**

PERMANENCES DES ÉLU-ES

En mairie de 10h à 12h, chaque samedi

SAMEDI 5 FÉVRIER

Majorité | Carine Mathieu
Minorité | Cécile Bernardoni

SAMEDI 12 FÉVRIER

Majorité | Gilles Rambault
Minorité | Nabil Zeroual

SAMEDI 19 FÉVRIER

Majorité | Mireille Loirat
Minorité | Pierre Landrain

SAMEDI 26 FÉVRIER

Majorité | Renan Kervadec
Minorité | Nadine Chauvin

GESTION DES DÉCHETS : ÉVOLUTION DES TARIFS

Les tarifs liés à la gestion des déchets évoluent en 2022. La COMPA ne les avait pas changés depuis 2016, année de la mise en place de la redevance incitative.

La redevance incitative finance l'ensemble des coûts de collecte et de traitement des déchets sur le territoire : ordures ménagères, emballages, papier, verre et tous les apports en déchèterie.

Plus de 85 % des déchets collectés sur le territoire sont valorisés grâce aux efforts de chacun. Mais les taxes de l'État ainsi que **les tonnages collectés ne cessent d'augmenter et génèrent des coûts supplémentaires**. Pour éviter d'endetter les générations futures et conserver la qualité du service rendu, il faut donc rétablir un juste prix.

Des exemples concrets :

- Vous disposez d'un bac ordures ménagères et êtes collecté en porte à porte : un foyer d'1 à 2 personnes ayant un bac de 80 litres paiera 144 € par an pour 12 levées, contre 125 € en 2021, soit 1,60 € de plus par mois. Au-delà de 12 levées par an, chaque présentation du bac sera facturée 5 €.
- Vous amenez vos déchets dans des conteneurs enterrés : un foyer de 3 à 4 personnes paiera 200 € par an et pourra ouvrir 80 fois la trappe du conteneur Ordures ménagères. Au-delà de 80 utilisations, chaque ouverture supplémentaire sera facturée 1,50 €.

Les tarifs s'appliquent dès le 1^{er} janvier 2022. Ils apparaîtront donc sur la facture que vous recevrez en juillet 2022.

RAMASSAGE DES POUBELLES : LA FACTURE AUGMENTE UN PEU

La COMPA s'occupe du ramassage et de l'utilisation des déchets. Les coûts pour la COMPA ont beaucoup augmenté. Les tarifs n'ont pas changé depuis 2016. Les tarifs vont donc augmenter un peu cette année. Cela se verra sur votre facture de juillet 2022.

CONTACT COMPA
au 02 40 96 31 89
www.pays-ancenis.com



PERMANENCES D'ACCÈS AU DROIT

Depuis le 1^{er} janvier, les permanences d'Accès au droit, hors conciliateur, se font à la COMPA. Elles concernent France Victimes 44, le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) et l'ISTF 44 (Information et soutien aux tuteurs familiaux).

Prise de rendez-vous au 02 40 96 31 89

ENTRAID'ADDICT 44

Groupe de paroles d'Alcool assistance

L'association aide les personnes et leurs familles en prise avec des conduites addictives.

Une permanence a lieu dimanche 20 février de 10h à 12h, salle de conférences de l'Espace Corail.

CONTACT Sylvie TERRIEN :
06 35 91 78 98 | yvesetsylvie.terrien@sfr.fr

PASSEPORT ET CARTES D'IDENTITÉ

Les délais pour réaliser les titres d'identité se sont rallongés : il faut compter 2 mois pour le prochain rendez-vous disponible et encore 2 mois pour la fabrication. La mairie invite les usagers à anticiper leurs demandes. L'entrée sur le territoire de Grande Bretagne nécessite désormais un passeport.

Prise de rendez-vous sur l'espace e-service :
www.ancenis-saint-gereon.fr

RENCONTRER UN ARCHITECTE DU CAUE

Les permanences du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), se tiennent désormais le 3^e mardi de chaque mois de 9h à 12h30, sur rendez-vous.

CONTACT COMPA : 02 40 96 31 89

DEMANDE D'URBANISME EN LIGNE

Depuis le 1^{er} janvier, il est possible d'effectuer sa demande d'urbanisme en ligne (abri de jardin, extension, construction nouvelle...). Il suffit de se connecter sur : <https://sve.sirap.fr/#/044003/> et de créer un compte.

CONTACT www.pays-ancenis.com

ENTRETIEN AUX ABORDS DE LA VOIE FERRÉE

Du 7 au 18 février, SNCF Réseau va mener des travaux de maîtrise de la végétation aux abords de la ligne ferroviaire Angers – Nantes. Ces travaux peuvent générer du bruit, lié au fonctionnement des engins.

ÉVÈNEMENTS

DU MOIS

EXPOSITION À LA GALERIE RIVES DE LOIRE



Syndicat d'Initiative

Logis Renaissance du château
Entrée libre.

Bernard ROCHEREAU

Du mardi 1^{er} au dimanche 27 février de 14h30 à 17h30, le jeudi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30.

Exposition photographique « Voyage de Nantes à Antalya ». Exposition photographique commentée de récits racontant les étapes marquantes d'un périple à vélo de plus de 4000 km.

CONTACT 02 51 14 06 96 | 06 48 81 42 38
syndicat.dinitiatives.ancenis@orange.fr

ANIMATIONS AU CINÉMA ÉDEN 3

ASSOCIATION LOUIS LUMIÈRE

Ciné-rencontre « One More Jump »

Jeudi 3 février à 20h30

Festival Télérama Enfants

Du 9 au 20 février

Mardi classique « The Endless summer »

Mardi 15 février à 20h30

Avant-première « A Chiara »

Vendredi 25 février à 20h15

Ptit ciné « Grandir, c'est chouette ! »

Dimanche 27 février à 10h30

Lundi c'est l'Eden « Le Loup et le lion »

Lundi 28 février à 14h30

CONTACT ET TARIFS

www.cinemaeden3.fr | 02 40 83 06 02

TROC CUISINE ET VÊTEMENTS ENFANTS

Cultivons les Cailloux

Jeudi 3 février de 18h30 à 20h

119 rue des Douves

Ce troc est ouvert dans un esprit d'échange et de non-gaspillage. Deux univers y seront échangés :

- Autour de la cuisine : un ustensile, un livre de cuisine, de la vaisselle, de la déco ou du linge de cuisine
- Autour des vêtements pour enfants : de 6 à 12 ans

Inscription au troc

www.cultivonslescailloux.org

SALON DE L'HABITAT ET DU JARDIN

Samedi 5 et dimanche 6 février de 10h à 18h

Salle de la Charbonnière, Espace Edouard Landrain.

Ce salon présentera en 60 espaces les entreprises et savoir-faire locaux pour construire, aménager, améliorer et décorer son habitation. Gratuit.

CONTACT 06 42 08 19 47
www.habitat-ancenis.com

ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

Médiathèque La Pléiade

Entrée libre.

Toutes les animations sont gratuites.

Ma Petite séance

Mercredi 2 février à 16h30.

Des courts-métrages à partir de 2 ans.

Conversation en anglais

Samedi 5 février à 10h30

Niveau faux débutant.

Children's hour

Mercredi 9 février à 16h30

Atelier ciné

Mercredi 23 février à 14h

Initiation aux effets spéciaux. Dès 10 ans.

Sur inscription.

Le Pavillon sonore

Samedi 26 février à 10h30.

Animé par Sir Ali : l'harmonica, le blues, le scats et le dessin spontané avec Julien Leray.

La réalité virtuelle

Mercredi 26 février à 16h30 et samedi 19 février à 14h30

CONTACT 02 40 83 22 30

http://bibliofil.pays-ancenis.fr

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

La médiathèque la Pléiade est à la recherche de bénévoles, à partir de 16 ans. Si vous êtes intéressé, présentez-vous à la médiathèque !

MASTER CLASS PERCUSSIONS AFRICAINES

Katoyiogué

Samedi 5 février de 14h à 17h

Les Abattoirs, salle Petipa, rue Saint Fiacre.

Animée par Stéphane Guyon.

Tarifs : 20 €/pers. + 5 € non adhérent.

CONTACT 06 98 33 42 71

katoyiogue.contact@gmail.com

CINÉ DÉCOUVERTE

La Gagaouzie

Découverte du monde

Lundi 7 février à 14h30, 17h et 20h30

Cinéma Éden 3

Au sud de la Moldavie, cette république autonome surprend par sa diversité culturelle issue du brassage des communautés de l'Europe orientale et des Balkans. Tarifs : 5 à 7 €.

Billetterie : www.cinemaeden3.fr

THÉÂTRE

« PAUVRES PÊCHEURS »

Amira

Théâtre Quartier Libre

Dimanche 13 février à 14h30 | Jeudi 17 février à 14h30 | Samedi 19 février à 20h30 | Dimanche 20 février à 14h30.

Tarifs : adulte 8 €, enfant 4 €

Pas de réservation.

CONFÉRENCE

Aliénor d'Aquitaine

Université Permanente

Lundi 21 février à 14h30

Cinéma Éden 3

Par Thierry Piel, maître de conférences à l'Université de Nantes.

Tarif : 5 €

CONTACT upancenis@gmail.com

RETRANSMISSION DES JO DE PÉKIN

Dimanche 13 février à partir de 10h, salle du Gotha.

La ville organise une retransmission de l'épreuve de biathlon des Jeux Olympiques d'hiver de Pékin : poursuite femme à 10h et poursuite homme à 11h45. Gratuit.

20
TERRE
DE JEUX
24



EXPOSITION « APRÈS MONET »



AU MAT, Centre d'Art contemporain du Pays d'Ancenis (Chapelle des Ursulines)

Du 6 février au 30 avril, les samedis et dimanches de 15h à 18h.

Exposition proposée en partenariat avec le FRAC des Pays de la Loire. Comment les problématiques propres à la peinture, notamment la relation à la lumière et à la couleur, chères à Claude Monet, sont-elles réinterrogées par les artistes aujourd'hui ?

Les commissaires de cette double exposition sont adhérents et bénévoles au MAT mais aussi enseignantes, collégien-ne-s et lycéen-ne-s du Pays d'Ancenis. Ils ont participé à toutes les étapes de la construction de ces expositions.

Vernissage samedi 5 février à 16h30

CONTACT mediation-ancenis@lemat-centredart.com
02 40 09 73 39 - www.lemat-centredart.com

SPECTACLES DU THÉÂTRE QUARTIER LIBRE

Conférence - Théâtre

La Convivialité

Jeudi 3 février à 20h30

C^{ie} Chantal & Bernadette. Arnaud Hoedt et Jérôme Piron proposent une conférence-spectacle sur l'orthographe de la langue française. Ils pointent brillamment et avec beaucoup d'humour, les absurdités et rigidités de nos règles en la matière.

Dès 14 ans. Durée : 1h. Tarifs : de 5 à 13 €.



Théâtre - Danse - Cirque

Un furieux désir de bonheur

Mardi 22 février à 20h30

Spectacle mêlant théâtre, danse, musique et cirque où Olivier Letellier évoque le désir de bonheur et sa contagion. Un désir si contagieux qu'il se transforme en un élan de joie et de liberté.

Dès 8 ans. Durée : 1h05. Tarifs : de 5 à 13 €.

CONTACT billetterie0251141717@theatre-ancenis.mapado.com
<https://theatre-ancenis.mapado.com>
billetterie-theatre@ancenis-saint-gereon.fr

ACTIONS CULTURELLES AU THÉÂTRE

Le Théâtre Quartier Libre vous propose de participer à des actions culturelles avec des compagnies professionnelles régionales, avec le soutien de la Région Pays de la Loire.

Stage de théâtre d'objets

Sur deux jours les samedi 12 et dimanche 13 février de 10h à 13h et de 14h à 18h au logis Renaissance du château.

Proposé par le Théâtre Quartier Libre avec la compagnie des Maladroits.

Participez à ce stage autour du théâtre d'objets : comment un objet du quotidien peut être détourné de son usage et devenir un personnage, un décor, un univers... ? Stage ouvert à tous à partir de 16 ans.

Gratuit sur inscription auprès du théâtre

Appel à participer au spectacle « In Vivo »

À partir de février, la compagnie Le Blanc des Yeux sera en résidence pour créer, avec l'aide des habitant-e-s, un spectacle audio guidé destiné à observer un échantillon d'hommes modernes dans leur milieu naturel. Vous avez envie de participer à



Le théâtre recherche des habitants pour participer à la création d'un spectacle audio guidé en ville

une belle aventure collective ? Rejoignez l'équipe du spectacle ! Familles entières acceptées.

- Réunion d'information : jeudi 17 février à 18h30 ou samedi 12 mars à 11h (lieu à confirmer)
- Répétitions : dimanches 13 mars, 3 avril et 10 avril – *Aménagements possibles selon disponibilités*

- Représentations :
vendredi 15 avril à 18h30 et 20h30
samedi 16 avril à 10h30 et 15h30
vendredi 22 avril à 18h30 et 20h30
samedi 23 avril à 10h30 et 15h30.

**Infos et inscriptions :
Cécile Favereau au 06 80 42 27 65**

AGENDA DU MOIS

EXPOSITION BERNARD ROCHEREAU

Du mardi 1^{er} au dimanche 27 février
de 14h30 à 17h30,
le jeudi de 10h à 12h
et de 14h30 à 17h30

Galerie Rives de Loire, logis
Renaissance du château

TROC CUISINE ET VÊTEMENTS ENFANTS

Jeudi 3 février de 18h30 à 20h

119 rue des Douves

LA CONVIVIALITÉ

Conférence-théâtre

Jeudi 3 février à 20h30

Théâtre Quartier Libre

MASTER CLASS PERCUSSIONS AFRICAINES

Samedi 5 février de 14h à 17h

Les Abattoirs, salle Petipa

SALON DE L'HABITAT ET DU JARDIN

Samedi 5 et dimanche 6 février
de 10h à 18h

Salle de la Charbonnière,
Espace Edouard Landrain

EXPOSITION « APRÈS MONET »

Du 6 février au 30 avril

MAT – Chapelle des Ursulines

LA GAGAOUZIE

Ciné découverte

Lundi 7 février
à 14h30, 17h et 20h30

Cinéma Éden 3

STAGE THÉÂTRE D'OBJETS

Samedi 12 et dimanche 13 février
de 10h à 13h et de 14h à 18h

Logis Renaissance du château

RETRANSMISSION JO DE PÉKIN - BIATHLON

Dimanche 13 février à 10h

Salle du Gotha

PAUVRES PÊCHEURS

Théâtre

Dimanche 13 février à 14h30,
jeudi 17 février à 14h30,
samedi 19 février à 20h30
et dimanche 20 février à 14h30

Théâtre Quartier Libre

ALIÉNOR D'AQUITAINE

Conférence

Lundi 21 février à 14h30

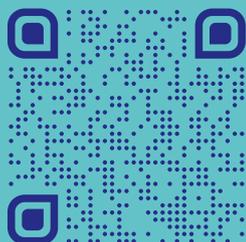
Cinéma Éden 3

UN FURIEUX DÉSIR DE BONHEUR

Théâtre – Danse – Cirque

Mardi 22 février à 20h30

Théâtre Quartier Libre



SCANNEZ ET RETROUVEZ
le bulletin en version numérique



f | ancenis-saint-gereon.fr